# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

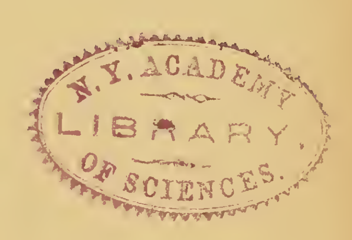
DE

# BELGIQUE

---

TOME XXIII

(QUATRIÈME SÉRIE, TOME III)




**ANNÉE 1888**

PRIX : 20 FRANCS

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

le sable paniselien, étaient quaternaires et présentaient la succession suivante, de haut en bas :

*Coupe d'un troisième déblai dans la sablière près le bois de Bellaert.*

| | |
|---|---|
| 1. Humus avec un peu de limon et cailloux plats disséminés . . . . . . . . . . . . . . | $0^m60$ |
| 2. Limon sableux passant parfois au sable, surtout vers le bas, au contact d'un niveau de cailloux roulés . . . | $1^m50$ |
| 3. Sable argileux humecté, stratifié . . . . . . . . | $0^m90$ |
| 4. Couche de gravier bien stratifiée avec quelques cailloux roulés . . . . . . . . . . . . . . | $0^m40$ |
| 5. Alluvions sableuses, jaune-brunâtre, stratifiées . . . | $2^m00$ |
| 6. Gravier avec concrétions ferrugineuses et cailloux roulés. | $0^m20$ |
| 7. Sable vert paniselien. . . . . . . . . . . . . | . . . |
| | $5^m60$ |

Les dépôts quaternaires qu'on observe généralement aux environs de Lede étant fort peu épais et se confondant le plus souvent avec la terre végétale, il m'a paru intéressant de montrer, par la coupe ci-dessus, qu'ils atteignent parfois une épaisseur de plus de 5 mètres et constituent deux niveaux bien distincts, dont l'inférieur présente tous les caractères des dépôts fluviaux diluviens les plus anciens.

Ils ont raviné les dépôts wemmelien, ledien et laekenien au point de se trouver en contact avec le sable paniselien.

## SUR LE LEDIEN A L'OUEST DE BRUXELLES

Par M. MOURLON

Les grès calcareux à *Nummulites variolaria*, *Turritella crenulata* et autres fossiles caractéristiques du nouvel étage ledien qui, sur la rive droite de la Senne, s'observent entre les couches laekeniennes et wemmeliennes, se retrouvent également en maints endroits sur la rive gauche, à l'ouest de Bruxelles.

Ils y ont donné naissance, principalement entre Schepdael et Ganshoren, à d'immenses carrières qui ont fourni jadis les pierres de construction d'un grand nombre de nos monuments dont la plupart remontent au moyen âge.

Le principal siège d'exploitation de ces grès semble avoir été la commune de Dilbeek, si l'on en juge par les immenses entonnoirs et excavations artificielles qui s'observent notamment dans la propriété de M. Moeremans t'Serstevens. A l'ouest de Ganshoren, il existe aussi une profonde dépression dans le petit bois de la ferme dite *de Zavelenberg*, et en un point situé à peu de distance au sud-est de cette ferme, un puits dont l'orifice est à la cote 64 vient d'être ouvert, à côté du premier chemin au sud-est, pour une maison nouvellement construite. On en a retiré, à quelques mètres de profondeur, de gros blocs de grès fossilifères appartenant toujours au même horizon du nouvel étage ledien.

Il en est de même à Schepdael, où l'on voit, au sud du village et à l'ouest du parc de M. le notaire Éliat, en un point appelé « Le Poel », une dépression du terrain provenant d'une ancienne carrière dont on voit les débris de pierres à la surface. C'est toujours le même grès à *Turritella crenulata*, dont est bâtie, paraît-il, l'église de Saint-Martin.

Au fond de cette dépression, qui est limitée à l'ouest par une véritable petite colline de terrains rapportés, on voit, sous une épaisse couche de cailloux roulés avec sable et limon, du sable blanc glauconifère, et en un autre point un peu plus au sud et situé dans un petit chemin derrière une maison, un sondage à la bêche m'a fourni à 80 centimètres sous le chemin, un sable calcarifère plus au moins graveleux avec rares concrétions ferrugineuses et banc de grès calcarifère graveleux. Dans le puits de la maison qui se trouve plus à l'est, et à un niveau supérieur, on a rencontré, à 6 mètres de profondeur, le premier banc de grès, qui doit être très épais, si l'on en juge par les quelques blocs qui en proviennent et qui sont déposés contre la maison.

Il est à remarquer que, d'après l'hypsométrie de la carte militaire, les bancs de grès seraient ici entre les cotes de niveau 80 à 85, tandis qu'on vient de voir qu'à Ganshoren ces mêmes bancs se trouvent entre les cotes 60 et 65, et il paraît en être de même à Dilbeek.

Il s'ensuivrait donc qu'il y aurait eu un relèvement du terrain au sud de Schepdael. Ce point est d'autant plus important que, même au nord de ce village, il existe des dépôts qui, tout en affleurant à une cote de niveau inférieure à celle des grès du Poel, sont cependant incontestablement d'âge plus récent.

C'est ainsi qu'en suivant le premier chemin à l'est de la douzième

borne de la route de Ninove, on observe, à une centaine de mètres au sud de celle-ci, et au nord de l'église de Schepdael, une petite sablière contre le chemin, à la cote 77, et qui présente la coupe suivante :

*Première coupe au nord de l'église de Schepdael.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.** | *a.* | Limon avec nombreux cailloux disséminés dans la masse et présentant vers le bas une couche de 50 centimètres de cailloux avec sable blanc et jaune. . . . . . . . . . . . . . | $2^m00$ |
| **W.** | *b.* | Sable blanc et jaune, rubanné de rouge ferrugineux et fortement moucheté de noir, variant en épaisseur de 25 à 40 centimètres et à . . . | $0^m90$ |
| | *c.* | Lit de gravier, plus ou moins argileux, de 2 centimètres, dans un sable jaune-brunâtre. . . . | $0^m02$ |
| **L.** | *d.* | Sable blanc-jaunâtre, fin, moucheté de noir, visible sur . . . . . . . . . . . . . . | $0^m80$ |
| | | | $3^m72$ |

De l'autre côté du chemin, en face de la coupe précédente, mais à un niveau plus élevé, qui doit être à la cote 80, on observe, à une cinquantaine de mètres à l'ouest dudit chemin, la grande sablière appartenant au sieur Mostinckx et présentant la coupe ci-dessous :

*Deuxième coupe au nord de l'église de Schepdael.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Q.** | *a'.* | Limon et cailloux . . . . . . . . . . . | $0^m50$ |
| **W.** | *b'.* | Sable gris jaunâtre, peu glauconifère, avec petites concrétions ferrugineuses, devenant brunâtre à la partie supérieure et argileux vers le bas, où il forme une couche d'argile grise de 10 à 20 centimètres d'épaisseur au contact du gravier *c'* . . | $2^m00$ |
| | *c'.* | Lit de gravier peu épais . . . . . . . . . | $0^m02$ |
| **L.** | *d'.* | Sable glauconifère graveleux gris jaunâtre, moucheté de noir, visible sur . . . . . . . . | $1^m00$ |
| | | | $3^m52$ |

On remarquera que les sables des deux coupes qui précèdent sont divisés en deux par un gravier associé à un lit argileux et présentant

tous les caractères pétrographiques du gravier wemmelien, tant de la rive droite de la Senne que des environs de Lede, où je l'ai rencontré recouvrant les sables et grès types lediens. C'est pour ce motif que je crois pouvoir rapporter à ce dernier niveau les sables *dd'* des deux coupes au nord de Schepdael. Celles-ci suffiraient à démontrer qu'à l'ouest de Bruxelles, les sables wemmeliens ne sont pas toujours, comme on l'admet généralement, en contact avec les dépôts paniseliens, mais bien aussi, en de certains points, avec les sables lediens, les sables et grès laekeniens ne s'étendant pas à une grande distance à l'ouest de la vallée de la Senne, comme cela ressort notamment du diagramme que MM. Rutot, Van den Broeck et Vincent ont bien voulu me communiquer en 1880 [1].

Les sables wemmeliens présentent, dans la région dont il est ici question, un certain nombre d'affleurements et de contacts, dont quelques-uns méritent une mention toute spéciale.

C'est d'abord au sud du village de Schepdael, sur le talus d'un chemin creux aboutissant vers l'est à la propriété du notaire Éliat, où le sable wemmelien se montre sous le limon et les cailloux quaternaires, en un point situé à la cote 85.

Ce sable jaunâtre renfermant de petits nids de glauconie gris-cendrés apparaît de nouveau vers l'ouest, sur le talus de gauche à la bifurcation de deux chemins. Il devient argileux à la partie supérieure et se montre recouvert par l'argile glauconifère verte représentant la bande noire avec ses grains de quartz et de glauconie. C'est le tongrien de Dumont qui se trouve ici à la cote 93, alors qu'il affleure à Dilbeck à la cote 80, ce qui montre une fois de plus qu'il y a eu relèvement du terrain au sud de Schepdael.

Je ne ferai que mentionner, en passant, le gisement de minerai de fer qui s'observe dans un potager vers le milieu et à une quarantaine de mètrès au nord du chemin qui, partant de l'église de Schepdael, aboutit à la neuvième borne de la route de Ninove. Un déblai à la bêche dans ce potager montre une couche de plaquettes de limonite d'environ 30 centimètres surmontée d'une même épaisseur de terre végétale et reposant sur du sable argileux avec nids de glauconie rappelant tout à fait le sable wemmelien qu'on vient de voir au sud de Schepdael et, de même que ce dernier, à la cote 85.

Près le poteau indicateur d'Itterbeck, à l'ouest de la huitième

[1] Voir *Géologie de la Belgique*, t. I, 1880, p. 237, fig. 42.

borne de la route de Ninove, une sablière, à la cote 77, montre sous $2^{m}20$ de limon avec rares cailloux à la base, du sable wemmelien gris-jaunâtre avec taches blanches et petites concrétions ferrugineuses disseminées, moucheté de noir vers le haut et renfermant quelques grains de gravier.

Le même sable a été mis à nu au même niveau à la station du tram à vapeur de Dilbeek, un peu à l'ouest de la septième borne ; il y est surmonté d'une couche de 40 à 50 centimètres de cailloux roulés et d'un mètre de limon.

Plus avant, on retrouve encore un affleurement de sable jaune wemmelien près de l'arrêt du tram, à l'est de la septième borne de la route de Ninove et à la bifurcation de cette route avec le chemin qui descend au village de Dilbeek. Un puits qui vient d'être creusé pour une maison en construction contre la route, à la cote 68, m'a permis de relever la coupe suivante :

*Coupe d'un puits à Dilbeek, près la route de Ninove, relevée le 1er juin 1888.*

| | |
|---|---|
| *a*. Terrain remanié . . . . . . . . . . . . . . | $0^{m}50$ |
| *b*. Limon avec rares cailloux à la base. . . . . . . . | $1^{m}00$ |
| *c*. Sable jaunâtre séparé du sable *d* par une bande de sable plus foncé. N'ayant pu descendre dans le puits, il ne m'a pas été possible de constater si cette bande est graveleuse . . . . . . . . . . . . . . . . | $0^{m}90$ |
| *d*. Sable grisâtre. . . . . . . . . . . . . . . | $1^{m}80$ |
| *e*. Banc de grès assez friable dans le sable . . . . . | $0^{m}20$ |
| *f*. Argile sableuse paniselienne séparée du banc *e* par un espace caché par la maçonnerie . . . . . . . | $1^{m}50$ |
| Au moment où je relevai cette coupe, le puits devait encore être approfondi de. . . . . . . . . | $2^{m}00$ |
| Total. . . | $7^{m}90$ |

J'ai retrouvé l'argile paniselienne avec psammites au même niveau en maints endroits, au sud de la route de Ninove et notamment dans un chemin creux dirigé au sud-ouest et réunissant Pede-Sainte-Anne à Itterbeek.

Voici la coupe que présente ce chemin, de bas en haut :

*Coupe entre Pede-Sainte-Anne et Itterbeek.*

Q. *a.* Vers le bas du chemin, on observe du limon sableux quaternaire parfois très stratifié et formé, en un point, d'alternances d'argile et de sable.

$Y^2$. *b.* Sable fin ypresien, souvent limoneux comme l'affleurement situé sur son prolongement vers l'est, dans le chemin creux au sud-est du hameau de Vlasdael, où Dumont renseigne déjà la présence de bancs pétris de *Nummulites planulata*; ces affleurements sont à la cote 45.

P. *c* Argile paniselienne avec psammites sur l'accotement de la route à la bifurcation d'un chemin dirigé au sud et en face d'une source, à la cote 63.

W. *d.* Sable jaune parfois très fin, visible sur le talus de gauche depuis la cote 70 jusqu'à la cote 76.

En suivant le premier chemin à l'est, on observe dans une sablière, un peu au sud-est du village d'Itterbeek, à la limite de cette commune et de celle de Dilbeek, sous 3 mètres de limon avec cailloux roulés à la base, $2^m50$ d'un beau sable blanc et jaune avec concrétions ferrugineuses et renfermant quelques grains de gravier; cette sablière est à la cote 68.

Le même sable est exploité dans plusieurs sablières au nord de la route de Ninove.

C'est notamment à Berchem-Sainte-Agathe, près le cabaret *In den Berg*, dans une sablière située à la cote 72 et présentant la coupe suivante :

*Coupe de la sablière, près le cabaret* In den Berg, *à Berchem-Sainte-Agathe.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | *a.* | Humus . . . . . . . . . . . . . . . | $0^m50$ |
| Q. | *b.* | Limon brun avec quelques cailloux au contact de l'humus . . . . . . . . . . . . . . | $1^m20$ |
| | *c.* | Limon pâle, avec nombreux cailloux disséminés. . Cette couche, de même que la précédente, n'est visible que sur la paroi orientale de la sablière; | $2^m40$ |
| | | A reporter. . . . | $4^m10$ |

Report. . . $4^m10$

sur l'autre paroi, il n'y a sous l'humus que des lignées et amas de cailloux roulés dans un sable graveleux ferrugineux, sur une épaisseur de 60 centimètres.

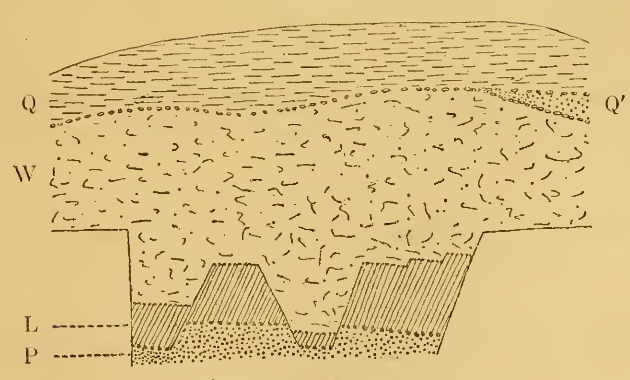
**W.** *d.* Sable jaune, avec petites concrétions ferrugineuses, visible sur la paroi occidentale de la sablière, sur . . . . . . . . . . . . . . $3^m20$

$7^m30$

On remarquera que les sables de cette coupe, que je rapporte, de même que les précédents de même nature, au wemmelien, ne montrent pas leur contact avec les dépôts paniseliens et ne permettent pas de décider s'il existe entre eux un représentant du nouvel étage ledien.

Il n'en est heureusement pas de même dans la grande sablière située au sud de la précédente, entre Berchem-Sainte-Agathe et le hameau d'Osseghem, sur la commune de Molenbeek-Saint-Jean et presque à la limite de celle-ci. Cette sablière, ouverte à côté et un peu au sud du point de jonction de quatre chemins, au Scheutbosse et à la cote 68, présente la très intéressante coupe que voici :

*Coupe de la sablière de Scheutbosse, au sud-est de Berchem-Sainte-Agathe.*




Échelle de 0.005 par mètre.

**Q.** *a.* Limon quaternaire, avec cailloux à la base, variant en épaisseur de $1^m30$ à. . . . . . . . . . $2^m25$

A reporter. . . $2^m25$

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | Report. . . | $2^{m}25$ |
| **Q′.** | *b*. | Sable jaune graveleux, avec cailloux roulés et gravier ferrugineux vers le bas, au contact des cailloux roulés . . . . . . . . . . . . . | $0^{m}50$ |
| **W.** | *c*. | Sable jaunâtre et blanchâtre, avec quelques grains de gravier, parfois très stratifié, doux au toucher, moucheté de noir, avec petites concrétions ferrugineuses disséminées . . . . . . . . | $3^{m}75$ |
| | *d*. | Gravier presque continu, de quelques centimètres d'épaisseur. | |
| **L.** | *e*. | Sable jaune, présentant un aspect tout particulier avec ses petites tubulations sableuses, tranchant nettement sur le sable W ; il est plus glauconifère et renferme aussi quelques grains de gravier. | $1^{m}80$ |
| | *f*. | Gravier variant en épaisseur de 20 centimètres à . | $0^{m}40$ |
| **P.** | *g*. | Sable vert graveleux, très humecté, séparé du gravier *f* par une couche de sable jaune de . . . | $0^{m}50$ |
| | | | $9^{m}20$ |

Il ressort clairement de cette coupe que les sables wemmeliens sont séparés des dépôts paniseliens par des sables qui ne renferment pas de grès lediens, mais qui se trouvent au même niveau que ces derniers. On serait porté à croire, à première vue, qu'il n'existe qu'un seul gravier au-dessus du paniselien, mais un examen approfondi ne permet plus de douter qu'il en existe bien réellement deux, interrompus par de nombreuses failles, comme le montre la figure ci-dessus.

La séance est levée à 5 heures 1/4.

---

## Assemblée générale annuelle du 1er juillet 1888

PRÉSIDENCE DE M. J. CROCQ

La séance est ouverte à 1 heure.

La liste de présence porte les signatures de MM. J. Crocq, président ; A. Daimeries, É. Fologne, E. Hennequin, F. Roffiaen,